

# Groupe 3D Evenementiel

## Contrat d'engagement

(un exemplaire à conserver – un exemplaire à nous renvoyer signé)

Entre les soussignés :

Nom et Prénom de monsieur :

Nom et Prénom de madame :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tel :

E-mail :

Et

Nom et Prénom : Groupe 3D Evenementiel

Adresse : Rue Henri Bouvier "Hameau des Granettes" 73630 LE CHÂTELARD

En qualité de : Directeur

### Article 1

Par la présente convention, l'organisateur commande au Groupe 3D Evenementiel, de manière ferme et définitive pour la date du :

sur la commune de

une animation de

. Présent à

h

à la salle.

Votre animateur sera : CHRISTOPHE

### Article 2

L'organisateur s'engage à verser au près du Groupe 3D Evenementiel, à titre de prestations et remboursement divers, la somme de : 550 € payable selon les conditions définies entre les deux parties.

Forfait soirée : 550 €. Forfait des options : €.

Descriptif du forfait et option(s) :

Animation DJ et Jeux (19h à 4h)

Sonorisation de la salle

Eclairage de la piste de dance

Rendez vous de préparation

Déplacement

Condition de paiement : Espece      Virement bancaire      PayPal

Acompt de

40 % à la signature du contrat et ou devis : 220 € (conserver en cas de annulation)

40 % deux mois avant la date de la prestation : 220 €

Solde le jour de la prestation : 110 € (à régler en debut de soiré)

### **Article 3**

L'hébergement peut être à prévoir si la prestation se déroule à plus de 100 Km du siège social .  
Les repas du soir de la prestation sont à la charge de l'organisateur.  
L'organisateur donnera toute facilités aux assistants techniques de l'animation, six heures avant l'ouverture de l'établissement, pour l'installation et essai du matériel.

### **Article 4**

A la demande de l'organisateur, le Groupe 3D Evenementiel remettra un relevé SACEM.

### **Article 5**

Sauf cas de force majeure, si la soirée ne pouvait avoir lieu, la partie défaillante , sans préjudice de tout autre dommages et intérêts, versera à l'autre partie, la totalité de la somme fixée ci-dessus, à titre de débit. Dans le cadre de nos services et qualités de prestation si l'animateur est dans l'impossibilité de réaliser votre événement (accident, arrêt maladie, ect ...) un animateur de substitution (formé dans notre structure) le remplacera afin de respecter ce contrat.

### **Article 6**

L'organisateur est responsable du matériel une fois installé dans la salle. En cas de destruction partielle ou totale par incendie, inondation, vandalisme, ect ... , et ce, à partir du moment ou le matériel est entreposé, jusqu'au moment ou il est enlevé.

### **Article 7**

Dans le cadre de nos prestations vous autorisez par le présent contrat la publication sur les supports publicitaires ( site internet, ect ...) la publication de ou des photos et vidéos de votre événement ou vous et vos invités apparaissez. Dans le cas contraire nous faire parvenir un courrier stipulant le refus de publication de ces différents supports.

### **Article 8**

En cas de difficultés dans l'interprétation ou dans l'exécution du présent contrat et ses suites, la compétence exclusive de juridiction est attribuée au tribunal de commerce de CHAMBERY.

Les parties soussignées déclarent avoir pris connaissance des condition générales qu'elles acceptent et s'engagent à exécuter scrupuleusement sans réserve.

Faire précéder les signatures de la mention : “ lu et approuvé “

Fait à : le :

L'animateur

signatures et mention de Mr et Mme

## **ArtiFestif**

### **Groupe 3D Evenementiel**

Animation Sonorisation Eclairage Feux d'artifice

Création show lumière

Tel France : +33 (0)6 31 34 94 71

E-mail : [info@3d-evenementiel.com](mailto:info@3d-evenementiel.com)

Site internet : [www.3d-evenementiel.com](http://www.3d-evenementiel.com)